# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 DECEMBRE 1831. — 55me Année

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 17 DECEMBRE 1881

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an....$3 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75

Renferme deux feuilletons.

Abonnements par mois.

On peut s'abonner dans nos bureaux pour un mois seulement, à raison de $1, en renouvelant à la fin de chaque mois, si on le désire. L'abonnement ainsi fonctionné s'acquitte bien plus aisément que par trimestre, par semestre ou par année.

Ventes faites aujourd'hui, à la Bourse d'Hôtel St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles.

PAR SPEAR & BECOTTIER—Sans limite. Propriété rue Marais, entre Ursulines et St Philippe. Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bagatelle, Bons-Enfants, Morales et Union.

PAR JAS. P. GUINAULT.—Deux lots de terre sans bâtisses, rue Annette Nos 27 et 29.

PAR W. I. HODGSON—10 actions de la Loterie de la Louisiane.

## Quelle en sera la destination dernière ?

En attendant que nous sachions la destination dernière et finale réservée à l'hôtel qui a servi de Maison d'Etat au gouvernement de la Louisiane pendant quelques années, et qui avait été acheté tout exprès pour qu'il restât pour toujours affecté à ce noble emploi, disons qu'avant de disparaître comme édifice officiel, il sera marqué dans les fastes de notre ville comme ayant eu l'honneur, dans ses derniers jours, d'être le théâtre de la réception enthousiaste faite par les deux Chambres de la Législature et par le Gouverneur aux délégués français à la fête commémorative d'Yorktown, au moment les hôtes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane. Les noms du gouverneur McEnery, du général Beauregard, du président du Sénat, M. Robertson, de l'orateur de la Chambre, M. Ogden, du sénateur Fortunge, du consul de France, M. d'Abzac, et du chef de la délégation française, le général Boulanger, qui était en ce moment le héros d'une fête internationale après avoir été le héros de maintes batailles, resteront attachés à cette histoire locale de l'Hôtel St. Louis où, dans d'autres temps, s'étaient déjà réunis souvent les fils de la Louisiane pour célébrer la visite de plusieurs personnages des plus distingués des Etats Unis.

Comme hôtel, en effet, la Maison d'Etat, qui va cesser de l'être, avait reçu le célèbre Henry Clay, le président Jackson d'illustre mémoire, le noble et fier Calhoun, le grand orateur du Massachusetts, Webster, le président Polk, le président Millard Fillmore et plusieurs autres hommes d'Etat, fort distingués aussi, mais d'une figure moins apparente. L'hôtel St-Louis aura donc eu ses jours de grandeur et d'éclat, et, pour nous, son histoire sera liée à celle des Etats Unis par les traits les plus saillants de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils ont produit de plus mémorable dans le monde, jusqu'à présent. Mais que va-t-il devenir maintenant qu'il est détrôné de son titre officiel, ce titre ayant été rendu à l'ancienne Maison d'Etat de Baton Rouge, où doit se réunir la prochaine Législature? Un membre du Sénat, M. Rogers, a déjà présenté un bill autorisant la ville de la Nlle-Orléans à prendre possession de la maison d'Etat à la Nlle-Orléans pour en faire une maison de cour, ou, en d'autres termes, un palais de justice.

L'idée nous paraît assez bonne, bien qu'elle ne soit pas nouvelle. Elle vaut en tout cas infiniment mieux que celle qui a été émise, il y a quelques jours, et qui consisterait à faire de la Maison d'Etat condamnée à perdre ce titre, un caravansérail pour les émigrants européens. Certes un hôtel de ce genre est une de nos premières nécessités locales. Si nous visons à attirer ici les étrangers qui viennent chercher en Amérique les avantages qui leur font défaut dans leur patrie, il faut absolument que nous puissions leur offrir, quand ils arrivent, une maison de refuge provisoire où ils aient le temps de se renseigner sur les lieux où ils désirent se fixer.

Mais l'hôtel St Louis ne peut servir à cette destination; les habitants du quartier s'y opposeraient, et nous croyons que le Bureau de santé y ferait la même opposition pour des raisons de salubrité publique. Il faut pour les immigrants un autre bâtiment planifié et moins élevé de forme, où ils puissent se mouvoir avec plus de facilité et de rapidité qu'ils ne pourraient le faire dans cet hôtel à quatre étages, qui ressemblerait plutôt à un vaste hôpital qu'à une maison de transit où l'on entre sans façon pour y demeurer quelques jours seulement et le plus souvent quelques heures.

Nous ne croyons pas non plus que l'hôtel St Louis puisse être converti en fabrique où se rassembleraient tous les jours un grand nombre d'ouvriers. Les fabriques se construisent aujourd'hui hors des villes, et dans les banlieues où la classe ouvrière peut vivre d'une manière économique. Tout bien considéré, le plan du sénateur Rogers est celui contre lequel il y aurait le moins d'objections. Mais le transfert des cours de justice en cet endroit, nécessiterait, selon nous, quelques modifications de locaux indispensables, sans parler des changements d'intérieur que l'hôtel St Louis devrait subir pour offrir aux divers tribunaux qui composent ici notre département judiciaire des salles et des bureaux convenables.

La maison de cour, sur la place Jackson, n'offre pas toutes les facilités et tous les agréments désirables, mais elle est en même bien aérée, et le jour qui lui arrive du jardin de ville l'éclaire parfaitement sur toute sa façade. La vue en est agréable et, sous ce rapport, aucun emplacement ne vaudrait jamais celui-là. Remarquons bien que le morceau de rue, qui sépare du jardin le palais de justice, a une longueur considérable, ce qui prête à la situation un aspect de grandeur qui n'est pas à dédaigner, si on le compare surtout à l'aspect sombre et triste qu'offre la rue St-Louis dans toute la longueur de l'hôtel comme dans ses autres parties. Mais on pourrait remédier à cet inconvénient en démolissant les bâtisses qui font face à l'hôtel sur une profondeur calculée suivant la hauteur de l'édifice. Nous con[illegible] démolition devrait s'étendre sur une centaine de pieds, ce qui formerait une fort jolie et fort élégante place entre la rue de Chartres et la rue Royale, et ce qui donnerait à l'hôtel St-Louis tout le mérite architectural qu'il possède incontestablement et comme plan, et comme étendue et comme construction. Nous croyons qu'une amélioration pareille en triplerait la valeur en le faisant devenir pour la ville un de ses plus beaux ornements.

Généralement, les grands édifices publics ont au moins une de leurs façades sur des places, et cela se voit ici comme ailleurs. L'Hôtel-de-ville est sur la place Lafayette. La maison de cour criminelle aussi. La Douane est sur la rue du Canal, large comme une place; l'Hôtel de la Monnaie donne sur le fleuve et en outre sur la rue de l'Esplanade, une de nos plus larges rues; la Prison même et l'Hôpital de Charité donnent sur des rues larges comme des places; le nouveau temple maçonnique, dont les splendides fondations attendent les murs de marbre qui doivent en former l'enceinte, est tout à la fois sur la place de Tivoli et sur la rue St-Charles, la plus large de toutes les avenues de la ville; l'Hôtel St-Charles est au moins dans une large rue; l'Hôtel St-Louis seul est flanqué de rues étroites et de hautes maisons qui le privent d'air et de lumière.

Il faut donc dégager autrement ses alentours; il faut au moins lui ménager une place et lui donner une perspective quelconque, si l'on veut en faire un palais de justice permanent, et cela est possible. En ce temps de dépréciation foncière, l'achat des bâtisses qui font face à l'hôtel St. Louis n'exigerait pas un grand déboursé, d'autant moins que le siège du gouvernement transféré à Bâton Rouge porte nécessairement coup à la valeur des bâtisses qu'il s'agirait de démolir, ce qui doit rendre les propriétaires moins exigeants, et nous croyons que la ville peut faire ce sacrifice.

Mais, malheureusement, il serait accompagné d'un autre. La ville perdrait, à ce qu'on nous assure, la jouissance des bâtisses Pontalba qui servent aujourd'hui de palais de justice, ces bâtisses ayant été cédées à la condition expresse qu'elles serviraient à l'usage qu'on en fait maintenant. D'après cette condition, si le palais de justice est transféré dans un autre local, les bâtisses en question retourneront à la succession Pontalba.

Cette raison, néanmoins, ne devrait pas empêcher le changement proposé par le sénateur Rogers, parce que la possession ou la jouissance de l'hôtel ne coûterait rien à la ville, tout en restant, nous le présumons, la propriété de l'Etat, si on lui donne une destination utile à la distribution de la justice. La Cour Suprême, dont il abriterait les audiences, est une institution d'Etat. Cet arrangement accorderait au Second District, dans sa partie la plus centrale, et pour toujours, le siège d'un établissement qui donne lieu, sans cesse, à un grand mouvement d'affaires, c'est-à-dire à un grand mouvement de juges, d'avocats, de témoins et de bureaucrates. Si cette question, agitée depuis si longtemps, du siège de la justice à la Nouvelle-Orléans, n'est pas résolue de cette manière, il est à craindre que le Conseil de ville ne finisse par choisir un autre local qui priverait le Second District du dernier avantage qui reste encore à la ville d'autrefois, et à la population d'ancienne origine. La proposition du sénateur Rogers est donc celle d'un ami de cette population, et il est à désirer qu'elle soit accueillie par les Chambres.

**Accusé de réception.**—Nous remercions le sénateur Kellogg de nous avoir adressé le numéro du 7 décembre du *Congressional Record*.

## Nos touristes français.

Nos hôtes de la délégation française ne perdent pas leur temps. Curieux de connaître les villes qu'ils visitent, ils ont parcouru les rues de la Nouvelle-Orléans, observant ce que notre ville possède de remarquable, s'arrêtant aux nombreux clubs où ils ont été accueillis avec le plus vif empressement et la cordialité la plus aimable. La journée d'hier a été employée à cette pérégrination, et partout sur leur passage les membres de la délégation française ont reçu les marques des plus ardentes sympathies.

Le soir, vers neuf heures, ils se sont rendus, en corps, au bal de l'Opéra donné en leur honneur par l'élite de la population orléanaise, américaine, créole et française. Nous publions le compte-rendu de cette fête sans pareille écrit par un de nos plus habiles collaborateurs.

Les officiers du croiseur Dumont D'Urville, arrivés avant hier dans notre port ont fait, hier matin, une visite au consul de France, M. le vicomte Paul d'Abzac, qui la leur a rendue dans l'après-midi. Le croiseur est commandé par M. de La Barrière, qui a sous ses ordres les officiers dont les noms suivent: Lt. Quéau, second officier, Caron Jaunts et Sauvaire Jourdan, enseignes; Coumont, commissaire, et le Dr Thémoin, chirurgien.

Ces messieurs ont assisté au bal de l'Opéra.

La journée d'aujourd'hui sera consacrée à une excursion au West End et au Fort Espagnol, sorte de repos, après lequel ils seront reçus au bal donné, à la salle des Odd Fellows, par les garçons restaurateurs.

Dimanche, grande revue de la première division de la garde nationale par le gouverneur McEnery. Ceux de nos hôtes qui appartiennent à l'armée française assisteront à cette revue en uniforme. Des chevaux seront mis à leur disposition. Les autres, ainsi que les officiers du croiseur, en compagnie de M. le consul de France vicomte Paul d'Abzac et de son chancelier, M. Francis Navone, accompagnés du général Beauregard, assisteront à la fête militaire du haut du balcon de la confiserie de M. Bonnecaze. Les membres de la Législature trouveront place sur le balcon de M. Kuntz. De grands préparatifs ont été faits afin de donner à cette revue un éclat inaccoutumé.

Comme il n'y a pas pour nos hôtes de fatigue de bonne journée qui ne soit suivie d'un bal, ils honoreront de leur présence le concert-bal de l'Union Française, qui inaugurera en même temps le magnifique édifice qu'elle vient d'acheter.

Rien d'arrêté à propos du programme de la journée de lundi. Il est probable cependant que les membres de la délégation française se rendront aux Jetées, pour examiner les travaux faits par le célèbre ingénieur américain, le capitaine Eads, et delà, à l'habitation Story, en pleine opération de roulaison. La visite qu'ils s'étaient promis de faire hier à la manufacture de glace, a été remise à plus tard.

[illegible] dis, soirées, des journées bien remplies, fêtes, promenades, réceptions, bals, revues, sans compter les nombreuses visites que nos hôtes ont reçues et rendues. Est-il besoin d'ajouter que, partout où ils se sont présentés, ils ont laissé l'impression la plus profonde de l'urbanité et du caractère élevé de la nation qu'ils [illegible] représentent.

## LE BAL A L'OPERA.

Une fois de plus la Nouvelle-Orléans a prouvé qu'elle reste fidèle à ses traditions. Française d'origine, elle a la religion du souvenir; l'oubli ne fut pas pour elle l'une des clauses de la cession faite par Bonaparte. Américaine aujourd'hui, elle a encore, elle aura toujours une affection profonde pour ce noble et beau pays qui a le don de passer des forces même dans les revers, pour cette terre bénie, cette terre de toutes les gloires:

"La France que l'on quitte et qu'on aime toujours."

En ce moment elle a la bonne fortune de recevoir les délégués qui représentaient au centenaire d'Yorktown la meilleure, la plus sure de nos alliées, et elle a tenu à leur faire fête.

Et jamais hommage cordial ne fut mieux placé. En effet cette délégation se compose d'hommes qui partout seraient le dessus du panier; qui témoignent une fois de plus que noblesse oblige, qu'elle soit noblesse de naissance ou de talent. Le gouverneur, les chambres de la Louisiane ont tenu à lui dire que la reconnaissance vit toujours en nous; ils l'ont fait dignement, largement. Des voix éloquentes et émues ont dit à nos hôtes d'aujourd'hui que la prestigieuse nation des Etats-Unis se rappelle l'aide immense qui nous fut généreusement, héroïquement portée à l'une des heures les plus sombres de notre histoire, alors que, malgré tant de luttes et d'abnégation, nous étions menacés de voir s'évanouir notre rêve magique d'indépendance, et d'être condamnés pour jamais aux travaux du vasselage de colonies.

De l'autre côté de l'océan une voix s'était élevée, et cette voix qui avait parlé de droits et de liberté, cette voix d'un jeune héros qui déjà nous avait offert et sa fortune et sa vie, avait réussi à décider la plus puissante des interventions armées.

Or, plusieurs des dignes descendants de celui-là, de Lafayette, figurent aujourd'hui dans cette délégation qui compte dans ses rangs l'un des officiers les plus éminents de la France, le général Boulanger, et des personnages que tous les respects entourent. Ils avaient donc droit à une réception, et nous sommes heureux et fiers de constater qu'ils l'ont eue.

Elle était due à leur valeur personnelle, au gouvernement qui nous les a envoyés, et au vicomte d'Abzac qui le représente ici avec tant de tact, tant de dignité.

Après le tour de l'Exécutif et des Chambres devait venir celui de la population elle-même.

Hier elle conviait ses hôtes à un bal, et elle avait choisi pour local ce théâtre où pendant de trop courtes années l'art français nous a fait tant de prodigalités.

Vers onze heures la délégation, escortée du Consul de France et des officiers du Dumont d'Urville, arrivait à l'Opéra, où elle était reçue par un comité où figuraient entr'autres le général Beauregard, le général Glynn, le général de Trobriand, les juges Bermudez et Poché, de la Cour Suprême, MM. A. Carrière, W. Nott, Lafitte, A. Schreiber, Toutant et Wm A. Bell.

Les quatre loges d'avant-scène des premières avaient été réservées pour ces messieurs et à peine y entraient-ils qu'un écho de la patrie, la *Marseillaise* les saluait.

Nous quittons trop tard le bal pour qu'il nous soit possible d'en écrire de longs détails. Qu'il nous suffise de dire à la hâte que la salle était ornée, festonnée de drapeaux français et américains, de l'écusson de la Louisiane, flanqué du monogramme R. F. et que jolies femmes et toilettes élégantes étaient là à profusion.

Les délégués et les officiers du *Dumont d'Urville* étaient les lions de la soirée. Et c'était justice, car, nous le répétons, jamais, députation ne fut mieux composée.

Nous voudrions qu'ils emportassent de nous le souvenir que nous garderons d'eux. Ils ont parcouru, ils ont étudié cette grande république à la création de laquelle la France a si largement contribué, et de retour dans leurs foyers ils pourront attester que Lafayette prophétisait quand, visitant la Nlle-Orléans en 1825, il disait: "La confédération américaine est la gloire et sera le salut du genre humain."

Hier après-midi, une scène touchante a eu lieu à l'Hôtel St-Charles. Madame Percy Roberts, par l'intermédiaire de l'honorable Poché, juge de notre cour suprême, a présenté à M. Bureaux de Pusy, chef de bataillon du génie, attaché au ministère de la guerre, une magnifique corbeille de fleurs; à cette occasion le juge Poché s'est exprimé en ces termes:

"C'est pour moi un grand honneur et un plaisir bien sensible d'avoir à vous présenter au nom de madame Roberts ce souvenir de votre visite au peuple américain dont l'histoire glorieuse, le progrès et le bonheur, sont redevables en grande partie au courage, au dévouement et au génie de votre illustre aïeul le marquis de Lafayette. Parmi les témoignages d'estime et de reconnaissance que vous avez reçus de nos citoyens américains, vous apprécierez sans doute tout spécialement ce gage d'amitié venant de la petite fille du général Nat Green, un des héros de la révolution américaine, et qui ne fut second qu'à Washington en patriotisme, en génie militaire et dans l'éclat de ses services—et qui fut le compagnon de Lafayette. La fille de Green, le héros de Brandywine, de Germantown et de Springfield, salue le fils de Lafayette, le précurseur des principes républicains, l'ami et le soutien de Washington et le défenseur des libertés américaines; acceptez ce gage comme l'emblème de la reconnaissance d'une américaine, digne descendante d'un Green, à un patriote français issu d'une race illustre, et le digne représentant d'un Lafayette. Permettez, en conclusion, que je me félicite d'être le fils d'un peuple qui produisit un Green, et un descendant d'une nation qui nous fournit un Lafayette, qui ne fut jamais sourde à la voix d'un peuple opprimé, et dont le cœur généreux et chaleureux bondit au nom de la liberté."

M. Bureaux de Pusy a fait la réponse suivante:

Les paroles me manquent pour vous exprimer convenablement en mon nom et celui de ma famille mes remerciements de ce témoignage si flatteur pour nous—venant de la part de la petite-fille d'un général si illustre que le général Green. — Je regrette surtout l'absence de mon oncle, le marquis de Lafayette, qui aime tant la Nouvelle-Orléans et son peuple. En leur nom je vous remercie de tout cœur de ce souvenir précieux.

## Le Concert et Bal de l'Union Française.

L'Union Française tient à faire honneur aux membres de la délégation. La vaste salle de l'édifice qu'elle possède sera richement et artistiquement ornée. Son président, M. Tujague, surveille lui-même tous les préparatifs. Il est question d'une brillante illumination de la façade et des jardins. Au programme déjà donné du concert sous la direction de MM. Hubert Rolling et Francis Navone, il faut ajouter un solo de violon sur des motifs de la Muette de Portici, d'Auber, exécuté par M. Marck Kaiser, l'artiste de mérite bien connu du public dilettante de la Nouvelle-Orléans, qui a spontanément offert son précieux concours aux deux organisateurs du concert.

## Les délégués français et le maire Shakespeare.

Voici le discours que le maire de la Nlle-Orléans a adressé hier à MM. les délégués français:

Messieurs, la ville de la Nlle-Orléans est cosmopolite; elle compte parmi sa population non-seulement des citoyens américains mais des hommes venus de toutes les parties de l'Europe et appartenant à toutes les races. Eh bien! il n'y a qu'un sentiment qui anime cette population d'origine si diverse; elle est heureuse de vous voir et de vous accueillir.

Les descendants de ces braves Français, dont plusieurs appartenaient aux premières familles du royaume, constituent encore aujourd'hui une partie considérable et influente de la population de la Louisiane. Ils sont restés fidèles à la religion et à la langue de la mère-patrie dont ils ont aussi conservé les coutumes et les traditions. Américains de cœur, patriotes éprouvés, prêts en tout temps à défendre l'honneur et la dignité des Etats-Unis, ainsi que le sol qui les a vus naître, ils ont néanmoins conservé de leur origine les mœurs et l'esprit chevaleresque, et ils sont heureux aujourd'hui de recevoir chez eux les représentants de cette France à laquelle tant de liens les rattachent.

Ils se joignent à moi pour vous souhaiter une cordiale bienvenue dans cette ville dont le nom seul rappelle l'origine. Ce nom, messieurs, vous sera cher comme il l'est à nous-mêmes.

Les descendants de ceux qui vivaient dans les treize colonies, à l'époque de la guerre de l'indépendance américaine, de ceux qui sont venus ici plus tard, de même que les étrangers que la naturalisation a faits Américains, ont un vif sentiment des services éclatants rendus par la France à nos pères à l'époque où ceux-ci luttaient pour assurer leur affranchissement et conquérir la liberté. Ils sont heureux d'avoir l'occasion de vous laisser voir toute leur reconnaissance, de vous manifester, à vous qui représentez la France, leur profonde gratitude et leur amour pour votre pays. Ils sont d'accord avec leurs concitoyens d'origine française, ainsi qu'avec moi-même, pour vous faire un accueil fraternel.

Vous trouverez dans notre Louisiane bien des traces qui vous rappelleront votre propre pays. Notre code civil n'est-il pas une copie du code Napoléon?

Messieurs, nous saluons en vous les représentants d'une grande et puissante nation, d'une nation qui occupe un rang éminent dans nos sociétés modernes, qui est sans rivale dans les arts, les sciences, la littérature. Nous admirons chez vos compatriotes leur industrie, leur amour du travail, leur économie, en même temps que leur amabilité. Dévoués à notre pays et fiers de lui appartenir, nous admirons l'amour que vous portez à votre propre patrie. Aucun peuple n'est animé de ce sentiment au même degré que vous. A ce sentiment-là vous sacrifiez tout—fortune, richesses, honneurs, la vie elle-même. C'est pourquoi notre respect et notre sympathie pour vous sont sans bornes.

Nous sommes aux Etats-Unis d'origine anglaise, mais la France a laissé son empreinte sur nous en modifiant profondément nos coutumes et nos idées. Vous nous avez communiqué votre vivacité d'esprit et votre intelligence primesautière en nous initiant à votre théâtre et à votre littérature. Comme l'ont dit plusieurs de vos voyageurs, à part la langue les Américains sont presque des Français.

Le monde doit beaucoup à la France; c'est elle, en effet, qui a brisé la féodalité et a inspiré l'immortelle déclaration de Thomas Jefferson que tous les hommes sont nés libres et égaux. Votre grande révolution du dernier siècle a eu son contre-coup en Amérique: notre républicanisme encore empreint d'aristocratie s'est transformé en une démocratie libérale.

La république chez vous répond aux inspirations de votre peuple; toutes les autres formes de gouvernement, mises à l'épreuve, ont [illegible].

Les rapports entre votre pays et le nôtre ont constamment été pacifiques; puissent-ils l'être toujours! Nous n'oublierons jamais que vos ancêtres nous ont aidés à conquérir notre indépendance. Nous sommes heureux de voir aujourd'hui parmi vous les descendants de Lafayette, de Rochambeau, de De Noailles et des autres braves soldats qui sont venus héroïquement prendre part à notre lutte pour la liberté.

Messieurs, encore une fois, nous souhaitons une cordiale bienvenue aux représentants de la France, aux descendants des hommes illustres qui, à l'heure du péril, sont venus avec une abnégation sans pareille nous offrir le secours de leur épée. Puisse votre séjour parmi nous être agréable, et puissiez-vous en emporter un heureux souvenir!

## La nouvelle ligne de steamers français entre le Hâvre et la Nouvelle-Orléans.

A propos de la nouvelle ligne de steamers dont nous avons longuement parlé dans l'ABEILLE du 11 du courant, M. le consul de France, a reçu, hier, la lettre suivante:

Paris, le 29 novembre 1881.

Monsieur le vicomte d'Abzac,
Consul de France,
Nlle-Orléans.

Monsieur le consul,

J'ai l'honneur de vous donner avis que dans une de ses dernières séances, le Conseil d'administration de la compagnie Commerciale de Transports à vapeur Française, a nommé messieurs Forstall Ross & Clayton, agents de la compagnie à la Nouvelle-Orléans.

La compagnie compte organiser son service sur cette ligne avec les quatre premiers steamers qui seront mis à l'eau, et effectuer des départs mensuels réguliers à partir du mois de mars 1882. Ses agents ont donc à faire, dès à présent, les travaux d'organisation nécessaires.

Je viens, au nom de la compagnie, vous demander, monsieur le consul, de vouloir bien appuyer ces messieurs de la haute sympathie que vous nous avez déjà témoignée.

Persuadé que vous ne refuserez pas de donner cette nouvelle preuve d'intérêt au commerce français, je vous prie, monsieur le consul, de vouloir bien agréer l'expression de ma haute considération.

L'administrateur délégué,
J. DUPRAT.

Un journal de New York s'est livré à quelques recherches sur l'accroissement des frais pour l'existence aux Etats-Unis. S'occupant du montant nécessaire à la consommation d'un ouvrier ordinaire, il arrive à cette conclusion qu'il ne lui a pas fallu moins de $123,07 en 1878, $150,08 en 1879, $159,36 en 1880, et il porte ce chiffre à $167,45 pour l'année qui finit, ce qui établit une augmentation de 36,4 pour cent en quatre ans. L'augmentation dans les frais d'habillement est presque nulle. Le prix de l'alimentation a augmenté de 50 pour cent en quatre ans.

Un journal du Nord annonce que Mlle Carrie Brainard a été nommée pasteur de l'église des Universalistes, dans le comté de Leroy, pour l'année qui va commencer. On lui prédit un grand succès. Nous avions déjà des femmes médecins, juges, avocats; Mlle Brainard complète la série des usurpations opérées jusqu'ici sur le sexe barbu, en occupant la chaire réservée jusqu'ici aux révérends.

Les débats de l'affaire de Guiteau recueillis par le bureau des sténographes, comprennent 808 pages de matières imprimées. Ils seront publiés en brochure par l'imprimerie nationale.

L'Idaho compte 35,000 habitants. Les Gentils ou anti-mormons habitent les frontières et sont considérés comme les plus sages citoyens. Malheureusement, le territoire qu'ils occupent touche au nord de la ville du Lac Salé, et les Mormons qui, déjà, envahissent l'Utah, convoitent aussi l'Idaho. C'est pour cela que les journaux de ce dernier territoire engagent vivement le Congrès à s'occuper sans délai de la question mormonne.

N'achetez pas de cadeaux pour les jours de fête sans avoir vu la magnifique brosse électrique à cheveux et la brosse électrique pour la peau du Dr Scott. *Leur usage est toujours salutaire aux personnes et portant bien et guérit* d'une façon vraiment miraculeuse. Maux de tête, Névralgies, Chute de cheveux, Peaux mortes, Calvitie, Rhumatismes, etc. On rend l'argent s'il n'y a pas de résultat. Chez tous les pharmaciens et dans tous les magasins de variétés.

**Le Foyer Créole.**—Ce journal, dans son numéro du 14 courant, annonce qu'il a terminé ce jour-là sa première année d'existence. Nous formons des vœux pour que notre confrère de St-Jacques voie bien d'autres années et que sa prospérité s'accroisse de jour en jour.

Le COURRIER DE L'ILLINOIS annonce, dans son dernier numéro, qu'il entre dans sa 14e année d'existence. Nous félicitons notre confrère du succès justement mérité qu'il a obtenu. Organe des populations d'origine française fixées dans l'Ouest, il sait mêler l'utile à l'agréable. Sa rédaction n'a rien du pédantisme ordinaire aux journaux qui vivent loin des grands centres. L'article adressé à ses lecteurs en leur annonçant son 14e anniversaire est très spirituel et d'un style charmant.

Nous souhaitons à notre confrère la continuation d'un succès mérité.

ACADEMIE DE MUSIQUE—Demain, dimanche, paraîtra le grand comédien et vocaliste Joseph Murphy, dans le drame de Fred Marsden, le plus grand de tous les drames irlandais, "Kerry Gow", représentant l'Irlandais en Irlande tel qu'il est réellement. Murphy est assisté par une troupe de grande excellence et surtout par la jeune et éminente actrice Miss Julia Stewart. Murphy est un Irlandais et il le prouve par ses discours sur la scène et par tous ses mouvements. Il a l'esprit naturel de ses compatriotes et montre, dans son amour pour sa belle, le cœur chaud d'un fils d'Erin. "Kerry Gow" est une agréable et romantique histoire qui contient des incidents de nature à la rendre acceptable à toutes les classes de spectateurs sans en offenser aucune.

THEATRE ST-CHARLES.—Grand spectacle pour les fêtes, à partir de demain dimanche, 18 décembre, et tous les soirs avec des matinées le mercredi et le samedi, par le BARON SEEMAN, empereur des magiciens, assisté par Mlle Addie et une bonne troupe dans ses soirées diaboliques. 104 présents pour chaque représentation. Traits prodigieux, vues magiques et la merveille des merveilles: Electra en la beauté suspendue en l'air. Seeman est déjà connu ici où il passe à bon droit pour le plus habile magicien du monde. A dimanche donc le Seeman en l'air.

En se référant à nos colonnes d'annonces on verra que MM. Bassetti & Xiques viennent de recevoir, en débarquement du navire Vega, de Marseille, de l'huile Plagniol de James, du vermouth, cognac, savon de Castille, Porto, etc., etc.

—Le Malakoff Bitter est une boisson à la fois agréable au goût et salutaire à la santé.

Coke à vendre par M. Chs. Gaulon au No 120 Passage de la Bourse, au même prix qu'à la compagnie du gaz.

☞ Le Chickering est un bijou de piano. Il vient d'en être reçu un des plus beaux échantillons par le marchand bien connu, Philip Werlein, 135 rue du Canal, instrument qui a été construit sous les dernières améliorations de l'art de fabriquer des pianos. C'est un des célèbres Chickering droits qui, pour la beauté et la sonorité du son, la légèreté et l'égalité du toucher, n'ont jamais eu de supérieurs. [illegible] Noël à faire. Tous les instruments [illegible] de ce magasin à vendre aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

—Le Malakoff Bitter grandit chaque jour dans la faveur populaire.

Décédé ce matin, à 9 heures, à l'âge de 35 ans et demi, MICHEL LUDGER SCHEXNAYDRE, JR., natif de St-Jacques, Lne. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Schexnayd're et Sanchez sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu ce matin à 9 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 294 rue Bourbon.

France Tireurs d'Orléans—Attention!—La compagnie se réunira à l'arsenal CE SOIR, à 6 heures, pour exercices et affaires importantes.
P. S.—Les membres sont priés de se présenter avec ceinturons et sabre baïonnette.
Par ordre du
ALEX. DUMESTRE, Capitaine.
G. Prats, Sergent-major.
17déc—1f

Les officiers élus de l'Alpha Home Lodge, No 72 F.. et A.. M.., seront installés par le Grand Maître M.. W.. dans la salle de la Grande Loge, LUNDI SOIR, 19 décembre, à 7 heures et demie. Tous les maîtres-maçons en règle sont invités fraternellement à assister à la cérémonie. Le frère Albert Pike, S. G. commandeur, sera présent.
Par ordre
WM STARR, secrétaire.
17déc—2f

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—Bureaux No 26 rue Carondelet. Nlle-Orléans, 16 décembre 1881. Les actionnaires de cette compagnie sont par la présente notifiés qu'à une assemblée du bureau des Directeurs, tenue le 15 du courant, un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital de la compagnie, a été déclaré, lequel sera payable au bureau de la compagnie à partir de JEUDI, 22 décembre 1881. Tous les transferts faits à partir de cette date seront ex-dividende.
J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
17 déc..3 f

Changement d'heure.—Commençant Dimanche 18 courant, les trains partant de la Nlle Orléans à 7 heures A. M., partiront dorénavant à 5 heures A. M., détournant à la Baie St Louis. Les trains de la côte s'en iront jusqu'à Mobile, partiront de la Nlle Orléans à 3:30 P. M., arriveront à Mobile à 9:25 P. M. Au retour, ils partiront de Mobile à 4 A. M. et arriveront à la Nlle-Orléans à 9:30 A. M.
J. H. SMITH, Ticket Agent.
J. T. HARAHAN, Surintendant.
17déc—2f

**Bassetti & Xiques,**
Successeurs de U. Marinoni.
67 & 69...RUE DECATUR...67 & 69
EN débarquement du navire VEGA de Marseille—
2,000 paniers Huile Plagniol de James.
1,000 caisses Vermouth Noilly, Prat & Co.
100 " Muscat "
25 " Crème du Mont d'Or, Noilly, Prat & Co.
1,000 " Savon de Castille.
100 futailles Porto E. Morisset.
100 " Sherry "
100 caisses Eau de Fleurs d'Oranger Vansitt.
A vendre par BASSETTI & XIQUES, 67 & 69 rue Decatur.
17déc—3f

Le navire russe Vega, capitaine Lunden, venant de Marseille, commencera son déchargement, LUNDI, le 19 courant, au ponton [illegible] Deuxième District.
Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la levée.
BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine ni les consignataires du navire russe Vega, venant de Marseille, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
BASSETTI & XIQUES, 67 & 69 rue Decatur.
17déc—3f

**COKE A VENDRE.**
Coke supérieur à vendre par
**CHS. GAULON,**
No 120 Passage de la Bourse,
Par petites ou grandes quantités, au même prix qu'à la Compagnie du Gaz.
Délivré sur demande.
17déc—3f

Quartier-Général du Premier Régiment d'Artillerie Légère de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1881.—Ordres Généraux No 23.—I. Conformément aux Ordres Généraux No 20, Quartier-Général de la Première Brigade, Première Division, L. E. N. G., ce Régiment s'assemblera à l'arsenal DIMANCHE, 18 du courant, à 12:30 pour inspection et revue.
II. CAPT. M. J. FORTIER, de la Batterie C, prendra charge de la batterie de quatre canons.
III. Le Régiment se mettra en marche à 1:30 p. m.
Par ordre du Colonel,
G. LEGARDEUR, Jr..
A. DUNN, Adjudant. 16déc—2f

**Pensions Restaurants &c.**

**RESTAURANT DE LA LOUISIANE**
122 RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.
Salon au premier. Chambres confortables pour voyageurs. Pension au jour, à la semaine ou par mois.
LOUIS BEZAUDUN, propriétaire.
On y trouvera les mets les plus recherchés au marché et les vins des meilleurs crus. 18oct—3m

**PENSION PRIVEE**
TENUE PAR
**CLEMENS OLBERDING,**
71.........Rue Royale.........71
A deux tiets et demi de la rue du Canal.
Emplacement pour Familles et Voyageurs.
PRIX MODERES et Première Table.
11nov—3m

**CHOSES QU'IL FAUT SE RAPPELER.**

La Cigarette DUKE OF DURHAM est ABSOLUMENT PURE et la MEILLEURE qu'il y ait sur le marché.

Le DUKE OF DURHAM Long-Cut est de la même qualité que le tabac employé pour la cigarette, et conserve toujours sa FRAICHEUR et son AROME.

Le DUKE OF DURHAM donne depuis plus de QUINZE ANS la plus grande satisfaction. La vente en augmente tous les ans.

Le CROSS-CUT est le tabac le PLUS FIN qui ait jamais été mis en paquets de 10 cts. Enveloppés de feuilles métalliques, ils conservent leur fraicheur sous tous les climats.

Tous ces articles sont faits de feuilles de tabac de la Caroline du Nord, douces, mûres et bien conservées, mises en œuvre seulement après qu'elle ont vieilli de deux à cinq ans.

Pour envelopper les cigarettes DUKE, on n'emploie que le meilleur papier de riz français importé.

W. DUKE, SONS & Co., ont plus de 15 années d'expérience dans la fabrication du tabac à fumer. Ils ont commencé en petit et maintenant ils ont une des plus grandes fabriques du MONDE ce qui prouve que leur tabac a une VALEUR réelle.

Leur fabrique est située à Durham, Caroline du Nord, marché de la région où se récolte le meilleur tabac de l'Etat.

DUKE, SONS & Co., sont sur ce marché tous les jours, et ont conséquemment le PREMIER CHOIX de la récolte.

Nous sommes fort encouragés par les rapports flatteurs que nous font tous ceux qui ont fumé notre tabac.

Le tabac DUKE OF DURHAM se vend par tous les marchands entreprenants et progressifs de la ville, en gros et en détail.

L'étui qui accompagne les cigarettes DUKE est le plus élégant qui ait jamais été fabriqué.

La vignette du DUKE

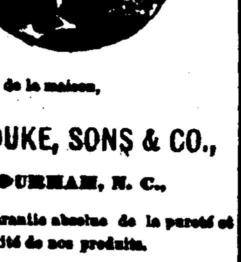


ou le nom de la maison,

**W. DUKE, SONS & CO.,**
DURHAM, N. C.,

est une garantie absolue de la pureté et de la qualité de nos produits.
17 déc—

**A vendre**
UN CAFE faisant de bonnes affaires et bien situé dans le 2me District. S'adresser au No 42 Passage de la Bourse. 17 déc—2f

**Avis.**
UN IMPRIMEUR âgé de 26 ans et célibataire, demande un associé ayant quelques fonds pour fonder un journal démocrate dans une paroisse où il n'en existe pas déjà. Ecrire aux bureaux de l'ABEILLE, aux initiales X. Y. 17déc—3f

**On demande**
UNE bonne couturière au No 142 rue Bienville. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 17déc—1f

**ANCIENNE MAISON MOREAU**
**H. DAMIENS,**
COIN ROYALE ET TOULOUSE.
Grande Exposition Annuelle
—DE—
JOUETS D'ENFANTS
—ET—
D'ARTICLES de FANTAISIE
—POUR—
CADEAUX
—DE—
Noël et Jour de l'An.
Cette Exposition renferme un des plus beaux assortiments, des plus variés, des plus complets, qui ait jamais été importé.
Les prix sont modérés et marqués en chiffres connus.
Le public est respectueusement invité à venir la visiter. 8déc—1m

**Gages. Gages. Gages.**
JE prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par eux, de venir les payer à partir d'aujourd'hui jusqu'au JEUDI, 22 décembre—époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.
P. S.—La vente commencera JEUDI, 22 décembre, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Becottier.
14déc— J. ANGLADE.

**A louer.**
A partir du premier janvier prochain, le magasin bien connu [avec warehouse] situé au No 91 rue Decatur et occupé en ce moment par Aug Bonnet. Pour termes et conditions s'adresser à LAURENT LACASSAGNE, No 97 rue Decatur. 10 déc—

**Avis.**
LES personnes qui désirent vendre de vieilles pendules en bronze, des candélabres, ou des bronzes de quelque description, trouveront un acheteur au comptant, en s'adressant à la boîte de Poste 2099, N-O. J'achète également des vieux meubles de tous genres. 9 déc—

**On demande**
UNE femme de couleur respectable pour garder un enfant de trois mois. Elle doit être munie de bonnes recommandations. S'adresser au No [illegible] rue St-Charles, coin Première. 15 déc—

**On demande**
IMMEDIATEMENT une femme de chambre, française ou allemande, bien compétente et bien recommandée. S'adresser au coin des rues Esplanade et St Claude, de 10 à 11 heures du matin. 11 déc—

**Avis.**
VIENT d'arriver du Texas, 21 chevaux de choix de 15 mains de haut et au dessus, à vendre au Kentucky Stables, encoignure Perdido et Baronne. 13 déc—

Salle de l'Union Française,
Rue des Remparts.

**FÊTE DE BIENFAISANCE**
(Soirée Musicale suivie d'un Bal)
—Donnée par—
**L'UNION FRANÇAISE,**
Pour l'inauguration de sa Salle,
LE DIMANCHE 18 DECEMBRE 1881.
Souscription....$1,00

On peut se procurer des cartes d'entrée au bureau de l'Union (ancienne loge de la Parfaite Union) et chez les directeurs de la fête MM:

| | |
|---|---|
| ST CYR FOURCADE, | DR J. TOUATRE, |
| EDGAR LARUE, | P. TRONÉ, JR, |
| FRANÇOIS TUJAGUE, | A. CARBOUCHÉ, |
| LEON QUEYROUZE, | P. ANDRIEU, |
| PIERRE CRABITÈS, | R. ROUSSELOT, |
| J. L. REVOL, | A. GRIFFO, |
| H. BILLARD, | L. LACASSAGNE, |
| MARCEL MAJEAU, | A. M. MIR, |
| J. GENIN, | ED MARX, |
| ARTHUR DURIEU, | I. CARBOUCHÉ, |
| FRANCIS NAVONE, | H. ROLLING, |
| A. DAGORET, | A. DOUSSAN, |
| E. CHANET, | J. SENAC, |
| C. BOUYER, | J. BARRÉ, |

P. BRUNET.

La Fête sera présidée par M. le Consul de France, président honoraire de la Société.

La partie musicale de la Soirée, sous la direction de MM. H. Rolling et Francis Navone, chancelier du consulat de France, se composera des morceaux suivants:

Programme.

1 La "Marseillaise", orchestre...Rouget de Lisle
2 { Les Allouettes / Fileuse } pour piano...Leschetizky / exécuté par...Mendelssohn — M. E. Déjan.
3 Mélodie "Amour et Foi" paroles de M. le Dr Alfred Mercier, chantée par Mlle E. Prémaux...W. H. Rolling fils
4 Trio en si b majeur, pour piano, violon et violoncelle, exécuté par Mlle Léona Queyrouze, et MM. Théo Curant et A. L. Müller...Beethoven
5 "Les Trois Couleurs", marche patriotique pour orchestre, chœurs et soli, chanté par l'Orphéon Français...F. Navone

Les salles seront décorées par MM. Maller et Béné; pianos, concours de Louis Grunewald; écussons et trophées du plus bel effet. Illumination des galeries intérieures.

ST CYR FOURCADE, Président du comité d'organisation.
FRANÇOIS TUJAGUE, Président de l'Union Française
16 déc—FP

**Avis aux amateurs.**
Réouverture de Louisiana Cock-pit.

Le public est informé que l'ouverture de ce grand établissement, encoignure des rues Dauphine et Rocheblave, a lieu Dimanche 18 décembre, et sera ouvert tous les dimanches subséquents.
Les prix d'entrée sont de 25 cents, et 50 avec place réservée. 15 déc—4f

**Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.**
—AVIS.—
LES applications pour les divers emplois attribués de la Société, seront reçues à l'Asile jusqu'au 20 du courant.
Les personnes qui désireraient connaître les conditions à remplir, les trouveront affichées à l'Asile.
Par ordre du Président, ANT. CARRIÈRE.
L. Bacon, Secrétaire. 14 déc—6f

Maçonnic.—Les membres des Rites A. et A. S. sont fraternellement invités à assister à un meeting de la Loge Albert Pike, Perfection No 1, dans la Salle, O. S., samedi, à 7:30 p. m. Ill. Fr. A. Pike, Souv. Grand Commandeur du S. Conseil, sera présent.
ALFRED SHAW, 33e V. M.
Thos Carre, 33e G. C.. Secrétaire.
16 déc—2f

**Vins de Sherry pure (Jerez.)**
IMPORTATION DIRECTE.
NOUS recevons en ce moment, en déchargement de la barque suédoise Ester, venant directement de Cadix, 300 colis de Sherry (vin de Jerez) supérieur, en quarts et huitièmes de barils, que nous vendrons, dans les entrepôts de la douane ou après paiement des droits de douane, à des prix rivalisant avec ceux des marchés de New York.
D. FATJO & CO, 53 rue Tchoupitoulas.
15 déc—FP

**MONTRES.**
Waltham Watch Co.
MONTRES en argent, pour hommes à clé....$12
MONTRES en argent, pour hommes à remontoir....15
MONTRES en or, pour hommes, à remontoir....40
MONTRES suisses, pour jeunes garçons, à remontoir....12
MONTRES suisses en or, pour dames, à clé....25
MONTRES suisses en or, pour dames, à remontoir....35
Une paire de boucles d'oreilles solitaires exceptionnellement beaux, pesant 18 karats à très bas prix.—Vaste assortiment de plus petites pierres d'une très belle eau.
A. B. GRISWOLD & CO, Coin des rues Canal et Royale. 16déc—1m

**AVIS.**
J'annonce au public que le 19 décembre, jour de l'ouverture de l'Opéra Italien, j'ouvrirai, à l'enseigne des rues Bourbon et Toulouse, au même magasin, une nouvelle Confiserie et Pâtisserie française, ainsi qu'un assortiment de pièces froides, et pour tous les entr'actes les petits pâtés chauds truffés, au gibier et aux huîtres.
On demande un jeune homme pour le magasin.
15déc-6f E. HIMBERT,

Le magasin de vêtements confectionnés le plus grand et le plus beau de cette ville, est le
"Popular One Price Clothing Store"
—DE—
**MICHEL LION**
195, 197 & 199 rue de la Vieille-Levée, coin Ste Anne.
Occasions Exceptionnelles
DANS TOUS LES
**DÉPARTEMENTS.**
L'attention particulière est appelée sur le Vaste Assortiment de Vêtements ELEGANTS POUR HOMMES, JEUNES GENS, GARCONS ET ENFANTS.
Vêtements d'Automne et d'Hiver.
Attraits particuliers sous le rapport de la modicité des prix, méritant de fixer l'attention de tous les bons acheteurs.
Notre département des
ARTICLES DE TOILETTE
Surpasse tous ceux vus jusqu'ici. Nouveautés en riche variété d'Echarpes et de Noeuds de Cravate, Mouchoirs de soie, Cols, Manchettes, Anneaux et Epinglettes de Cravate, Ombrelles, Malles et Valises.
Linge de dessous, Bonneterie et Chemises à des prix que l'on trouvera très modérés.
—AUSSI—
Un grand assortiment de Chemises du Hâvre D. B. rouges et bleues de [illegible].
Notre Département de Chapeaux
Comprend les derniers genres de Chapeaux soie, Casimir, Laine et Feutre pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, article dont j'ai l'assortiment le plus considérable de cette ville.
Dans le Département des Vêtements faits sur mesure, j'ai un complet assortiment des derniers modèles en draps anglais et français.
Diagonals et Casimirs de Fantaisie. Garanties données quant à la façon de premier ordre et la coupe parfaite.
Une visite à mon magasin est sollicitée pour examiner les marchandises, afin que les acheteurs et le public en général se persuadent des assertions contenues dans cette annonce.
—CHEZ—
**MICHEL LION**
195, 197 & 199 rue Vieille-Levée,
COIN STE-ANNE.
12 nov

**RESTAURANT DE JOHN**
182 RUE DU CANAL,
Presque en face du Grand Opéra House Nouvelle-Orléans
JOHN STHENNA, Propriétaire.
Sept—3m PP

**213, 215, 217**
VIEILLE LEVEE,
(MAINTENANT DECATUR)
Près Dumaine, est l'endroit où il faut faire vos achats
DE
**VETEMENTS**
D'AUTOMNE ET D'HIVER.
Les villes de
NEW YORK,
PHILADELPHIE
ET BALTIMORE
ont été visitées et appelées à fournir au recommandable Magasin de vêtements
D'UN PRIX
DE
**C. LAZARD & CO,**
Les vêtements les plus désirables et les plus élégants faits dans ces villes.
Les MARCHANDISES ont été choisies avec soin par nous.
Les meilleurs coupeurs ont été employés de façon à assurer
Des mesures exactes et les dernières modes.
ELEGANCE ET DUREE ont été notre devise dans la manufacture de nos marchandises.
Nous ne nous sommes épargnés aucune peine pour faire de notre stock de
VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER
—POUR—
Hommes,
Jeunes Gens,
Garçons,
et Enfants.
Un des meilleurs et des meilleurs marché de ce marché.
Notre département d'ARTICLES DE TOILETTE est complet.
Toutes les dernières nouveautés en
Echarpes, Cravates, Mouchoirs de soie. Cols, Poignets, Boutons, Epinglettes de Cravates, Ombrelles de soie et de coton, Malles, Valises, etc., etc., se trouvent à nos comptoirs à des prix très modérés.
CHEMISES ET LINGE DE DESSOUS
en grande variété et à bas prix.
Notre département de Chapeaux est unique et ne peut être surpassé en cette ville. Chapeaux élégants de soie, de laine et de feutre, pour hommes, garçons et enfants, à meilleur marché que partout ailleurs.
Nous avons en magasin un
Assortiment complet
des genres les plus nouveaux en
Articles de laine.
comprenant des costumes de fantaisie, DIAGONALS importés et DRAPS (Broad.) ETOFFES A GILETS, etc., spécialement choisies pour nos clients.
Tous ordres promptement et soigneusement exécutés et satisfaction assurés.
Vêtements de CAOUTCHOUC simples et de fantaisie toujours en magasin.
VENEZ UN, VENEZ TOUS
AUX NOS
213, 215, ET 217
De la rue Vieille Levée,
Vous y aurez la valeur de votre argent.
22 oct—3m

☞ Nous avons l'honneur d'annoncer que nous sommes en mesure de remplir les ordres que l'on voudra bien nous confier pour l'achat et la vente de "Cotton futures", tel comme à New-York.
Nous continuerons, comme par le passé, nos affaires de courtage en valeurs.
DELVAILLE & LAPEYRE, 3 Gallier Court.
16 déc—7f

**Avis.**
LES privilèges de la barre, du restaurant et du vestiaire pour le Bal de la Société Lusitano Portugaise seront vendus à l'encan, dimanche, 18 décembre 1881, au vieux "Cosmopolitan Exchange", encoignure Ste Anne et Chartres, entre midi et 1 heure. 11 déc—11,15 17,18

**Perdu.**
PERDU, samedi soir, de la rue du Canal, en encoignure St-Charles, à la rue de l'Union, 2e district, une brochure ayant pour titre: La question sociale, une réforme et un rapport manuscrit adressé à l'Athénée Louisianais. Une récompense est offerte à qui les déposera aux bureaux de l'ABEILLE. 6déc—

**LE BITTER MALAKOFF**
A reçu la seule médaille à L'Exposition de Paris en 1878. Pas de tonique semblable.
ALPH. WALZ, Seul propriétaire et fabricant 36 rue Conti.
5 oct—1an 1 1,2j

**WM. E. MURPHY,**
**AVOCAT,**
Au No 77 de la rue de la DOUANE.
ENTRE [illegible]
Consultations de 9 à 3 heures [illegible]
français en anglais.

**Pianos Pleyel**
FABRIQUÉS PAR
PLEYEL, WOLFF & CIE,
DE PARIS.
Vendus exclusivement par
**Louis Grunewald**
127 RUE DU CANAL ET 18
RUE BARONNE.
Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.
Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.
Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.
Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
21 sept—1an

**LIBRAIRIE FRANÇAISE.**
**H. BILLARD.**
SUCCESSEUR DE
**HÉBERT & CIE.**
59 Rue de Chartres, coin Bienville
1882 ALMANACHS ET AGENDAS 1882
Almanachs à Effeuiller,
Chansons riches, Cartonnages dorés, etc, etc.
Almanachs divers pour 1882, à 20 cts pièce.
Amusant..Astrologique..Bon ton..Agricole..Drôlatique..Badaude..Madame Angot..Bon Catholique..Bon Jardinier..Cultivateur..Chasseur..Cocottes..Chantant..Chansons de Noces..Chansons de table et de vin..De la Jeunesse..Chansons Comiques..De la Vieille Chanson..Chansons pour rire..Chansonnette..Charivari..Cafés spectacle..Devinettes..Calembours..Dames et Demoiselles..De la Danse..De la France Illustrée..De la Cuisine..Cuisinière..De la Gaieté..Langage des Fleurs..Du Jeu de Billard..Des Songes..De la République Française..Du Voleur..De la Santé..Histoire de France..Des Jeux..Des Jeux de Société..Magicien des Salons..Mère Gigogne..Parisien..Parisienne..Polichinelle..Pour Rire..Scientifique..Tours de Cartes..Messager Boiteux de Strasbourg..&c..&c..&c.
Livres classiques Français et Américains,
En Gros et en Détail.
Registres. Encres noire et à copier de la véritable marque Antoine père et fils.
Papiers à lettres Français et Américains.
Enveloppes de tous genres.
Articles pour dessin, Boîtes de compas. Papier à dessin, et un choix considérable de modèles de dessin.
PAPIERS PEINTS.
La Librairie Française se charge également de faire exécuter les reliures en tous genres ainsi que des registres sur commande.
28nov—

**P. L. Cusachs,**
Importateur et Droguiste,
a transféré son établissement du No 30 de la rue Royale à la spacieuse
BATISSE BLANCHE,
au coin des rues Canal et Baronne,
Avec un stock entièrement nouveau, frais et complet et de Préparations Pharmaceutiques.
Le Laboratoire et le Département de Prescriptions
sont sous la direction du Chimiste bien connu,
ROBERT N. GIRLING.
Venant d'être reçu une consignation d'Eaux Minérales.
Seul Agent pour la Waukesha Mineral Rock Spring Water, en barils, barillets et aussi en bouteilles. Carbonate Double, la plus agréable et la plus saine de toutes les eaux. Se conserve en bon état.
Un grand assortiment de Parfumerie et Savon de Pinaud, Lundborg, Rivers et Condray.
Les ordres de la campagne seront promptement exécutés. 7 déc—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
**NATTES**
DE CHINE,
**A. Brousseau's Son**
17....RUE DE CHARTRES....
**TAPIS**
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
20mai—1an

CHANGEMENT DE LOCAL
**C. DUHAMEL,**
OPTICIEN,
ANNONCE respectueusement au public qu'il a transféré son magasin du No 111 de la rue du Canal au
No 14 RUE DE CHARTRES.
4nov—3m PP

**Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.**
POUR LE 16 DECEMBRE—CLASSE No [illegible]
Tirage de 4 heures P. M.
[illegible] 49 56 3 62 12 [illegible] 45 24 53 [illegible]